Comice Agricole de Villeurbanne

Nous rappelons que le Comice agricole Nous rapported tiendra cette année son le Villeurbanne tiendra cette année son de vincui sanne annuel à Villeurbanne grand concours annuel à Villeurbanne grand comoche prochain 4 septembre. Il meme, dimanche prochain 4 septembre. Il

même, dimanche prochain 4 septembre. Il aura lieu sur la place de la mairie. aura lieu sur la place de la mairie. Cette fête agricole, incontestablement la plus belle et la plus grandiose de la region, promet cette année de dépasser comme impromet cette ses devancières.

promet cette annee de depasser comme im-portance toutes ses devancières. M. le président de la République a bien M. pour montrer son attachement au vollies agricole de Villeurhanne les rould, pour montrer son attachement au comice agricole de Villeurbanne lui envoyer Comice agrandi sera offert en souvenir au un objet a arrage exposera le plus beau lot de cultivateur qui exposera le plus beau lot de vaches laitières.

pe très nombreuses récompenses consis-pe très nombreuses récompenses consis-ant en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze s'élevant à la somme de 1760 et de bronze d'autant en espèces, seront francs, ainsi qu'autant en espèces, seront distribuées aux exposants ainsi qu'aux serviteurs agricuiteurs des deux sexes.

On peut encore, jusqu'à vendredi dernier on pour choose, justification dernier délai, adresser les demandes d'exposition à delai, auresser les della des de exposition à M. Godard, secrétaire général, cours de la Liberté, 67, Lyon.

Tous les constructeurs peuvent prendre part au concours, les emplacements sont

gratuits.
Voici le pregramme de cette fête de l'agriculture, à laquelle la fanfare de Villeurbanne, ainsi que les pomplers, prêtent leur bienveillant concours : A 8 heures. - Rendez-vous général à la

mairie de Villeurbanne. Chacun des membres du comice voudra bien dès son arrivée, retirer, auprès du trésorier communal, la carte d'invitation pour le banquet du soir et les insignes qui lui

permettront de prendre part aux opérations de la journée. A 8 heures. — Réception des membres du jury à la mairie de Villeurbanne. A 8 heures 12 précises. — Entrée en fonctions des commissions d'examen des

concours généraux. A 10 heures precises. - Communication au bureau des propositions de récompen-

A 2 heures. - Distribution publique des

récompenses. A 4 heures. - Banquet.

CASINO-KURSAAL

Le Cabaret des Arts

Sommes-nous devenus frondeurs à ce point, que ceux qui font métier de chansonner les hommes du jour soient assurés de trouver en notre ville un accueil presque entnousiaste. Depuis queique temps défile sur nos scènes tout ce que la capitale compte de Cabaret, Boîte et Trêteau. Nous ne nous platgnons pas, il nous est pius agréable, lorsque nous allons au caté-concert, d'entendre médire avec esprit de Pelletan, qui est drôle, que de voir une gommeuse sur le retour vanter au public la grâce de ses retroussis et son chic parisien. la grace de ses retroussis et son chic parisien. Ce sont les chansonniers du Cabaret des Arts

qui ont assumé la tâche de dilater « nos rates omnipotentes » pour parler leur langage. Ils y Nous connaissons la plupart des chansons

dites par Bonneaud. C'est avec un plaisir nou-veau que nous les avons entendues, l'auteur sait leur donner une note d'ironie personnelle qui les rend plus mordants. Peu d'œuvres nouvelles de Montoya, le senti-mentalisme mièvre de la Chanson d'Antan suffit encore à soulever les applaudissements

La soirée s'est terminée sur une revue de Lucien Boyer et de Numa Blès, Les Boutons de Panurge, des couplets lestement troussés, une divette accorte, beaucoup d'actualités, peu d'ori-

ginalité, de l'esprit d'ici de la. Des applaudissements nourris du public et chacun s'en fut chez soi.

TERRIBLE EXPLOSION La dynamite.— Un ouvrier terrassier

grièvement biessé. Un terrible accident est arrivé hier matin à Francheville, dans les chantiers de la ligne en construction du chemin de fer de

Givors à Paray-le-Monial. Les travaux de la voie nécessitent en certains endroits l'emploi de cartouches de dynamite pour faire sauter des enroche-

Un ouvrier terrassier, nommé Girard, avait été chargé de mettre le seu à une « mine », mais à peine s'était-il approché que deux cartouches éclatèrent subitement

et le malheureux reçut la décharge en pleine On se porta au secours du pauvre homme qui fut releve dans un état lamentable, les membres brisés, le corps couvert de contusions, le visage brûlé.

Avec infiniment de ménagement. Girard iut transporté à son domicile à Francheville où un docteur lui donna des soins, mais devant la gravité de son état, on le transféra à l'hôpital Saint-Pothin.

On redoute une issue fatale. CHRONIQUE

A la Préfecture. - Nous apprenons la nomination de M. Marty, secrétaire général pour la police à la Préfecture du Rhône, au Poste de commissaire du gouvernement à Vichy,

La gare d'eau de Perrache. — A l'instigation de la Compagnie des Ba-teaux-Omnibus, le maire de Lyon vient d'intenter une action contre la Compagnie P.L.M., a propos de la gare d'eau de Perrache. Le procès engagé par M. Augagneur repose sur les points suivants :

Que la Compagnie P.-L.-M. refuse l'entréc-libre dans la gare d'eau, qui est fermée avec un font flottant cadenasse, et qu'elle ne l'ouvre qu'abres formalité de demande, ce qui occagu'après formalité de demande, ce qui occa-sionne des retards alors que l'entrée de cette

gare doit être libre; Que, pour la desserte de ses ateliers, cette compagnie a établi, à une hauteur insuffisante, un pour compagnie a établi, à une hauteur insuffisante, un pont sous lequel, pendant les hautes eaux. les bateaux ne peuvent passer, et qui, coupant le quai, lui laisse une longueur d'environ peuvent passer, et qui, coupant metres, insuffisante pour y passer les bateaux qui ont se metres.

Qui ont 38 m. 50 de longueur; Que par suite du défaut ou de l'insuffisance du curage, les baleaux ne peuvent entrer ou se mouvoir normatement;

Que les quais ne sont abordables nulle part:

Que, maigré des sommetions reitérées, la compagnie P.-L.-M. refuse de faire les travaux daménagement nécessaires pour l'exploitation dille de cette gare d'eau.

Que, non seulement la Compagnie P.-I.-M. a laissé tomber en ruines les murs de soutenement et se désagréger les berges des bassins. ment et se désagréger les berges des bassius, mais qu'elle a provoqué jurqu'à ces derniers temps des opérations de decharges publiques qui en ont restreint les dimensions, engravé les londs et substitue a l'instaliction régulière des l'abordage des bateaux. l'abordage des bateaux.

Sans rien enlever d'ailleurs à l'initiative de M. Augagneur, nous nous bornerons à laire remarquer que la Chambre de commerce de la chambre de commerce de la chambre de commerce de la chambre de la ch merce de Lyon soutient depuis des années la même these.

Le comice agricole de Givors. Rappelons que lundi 5 septembre aura lieu à Mornant le concours du comice agricole de Givors, formé des cantons de Givors, Saint-Genes-Laval, Mormant et Con-

A 8 h. 1/2 du matin réunion des mem-

tres du comice à la mairie.

A 9 heures, ouverture du concours.

A 44 des rapports des A 11 heures, dépôt des rapports des commissions.

prix et encouragements.

A 2 heures du soir, banquet. Pour les Pompiers de Villeurbanne. - A la suite de l'incendie qui a éclaté le 21 août dernier dans l'usine de MM. Girodon et C^k, rue Germain, M. Girodon a fait remettre la somme de 50 francs pour être versée à la caisse de la compagnie des sapeurs-pompiers de Villeurbaune.

Taxe officieuse du pain - D'après la taxe officieuse établie par le Syndicat patronal des boulangers, le prix du pain, pendant le mois de septembre prochain, ne subira aucun changement. Il reste donc ainsi fixé:

Pain de ménage, le kilog..... 0.35 Pain blanc, le kilog..... 0.40

Nos vitrines sportives. - Notre ami Blot, de retour du mont Ventoux, où s'est déroulé samedi et dimanche l'important meeting de côte, a rapporté une magnifique collection de photographies que nos lecteurs pourront voir aujourd'hui dans nos vi-

Pendant les Chaleurs. — Pharmacle du Serpent. — Médicaments toniques, hygiéniques, analeptiques. — Boissons rafraichissantes. - Sels digestifs et gazeux. - Préparations antiseptiques, désintectantes et anti-épidémiques...

PEMANDEZ GENTIANE FRANÇAISE

FAITS DIVERS

Renversé par une automobile. - Un on vrier teinturier, M. Claude Buffard, agé de 42 ans, employé chez M. Bussy, quai Pierre-Scize, a été victime hier d'un grave accident. En descendant d'un tramway en face du do-micile de son patron, il fut violemment tamponné par une automobile venant à toute vi-

tesse en sens inverse.

Projeté avec force sur la chaussée, le malhoureux se fit de graves contusions à la tête et aux jambes. On le transporta en toute hâte à l'Hôtel-Dieu

où il fut admis d'urgence. On craint des lésions internes. Collision de trains. - Le train de marchandises n. 3008 a tamponne un vagon se trouvant sur la communication de la voie n. 2 en gare de Viricelies-Chazelles.

La machine du train et un vagon ont été avariés; heureusement aucun accident de per-Les trains ont de ce fait subi 32" de retard.

Arrestations. - Hier soir, a huit houres, le service de la Sûreté a opéré une descente dans plusieurs logements à la nuit. Un individu qui se faisait appeler Mareschal et n'était autre que le nommé Gustave Albert, âgé de 23 ans, déserteur du 1580 d'infanterie, ainsi que Alfred D..., 20 ans, chaudronnier, venant de Grenoble, recherché pour agression nocturne, ont été arrêtés et écroués.

Accidents du traveil. - M. Eugène Vierne, agé de 22 ans, manœuvre, demeurant à Pierre-Bénite, rue de la Mouche, était occupé hier soir, dans l'usine où il est employé, a graisser des arbres de transmission, lorsque, par suite d'un brusque mouvement, il fut précipité de l'échelle sur laquelle il était pionté. Dans sa chute, Vierne s'est fait de multiples contusions sur tout le corps.

Il a étà amené à l'Hôtei-Dieu.

M. Lingot, machiniste chez M. Rollero, 92. rue Tête-d'Or, a eté assez grièvement blessé à la main droite par une touple verticale. Un doc-

teur a donné des soins au blessé qui devra par suite de cet accident, prendre un mois de repos. — Un peu plus tard, un ouvrier travaillant dans le même atelier, M Vallo, a eu quatre doigts de la main droite écrasés par une ma Il a été soigné à la pharmacle Berne et fut en-suite reconduit à son domicile.

VILLEURBANNE. - Etat civil. - Nais sances : Adrienne Savoyat. Antoine Durand. Maurice Meunier. Marius Gerbaix. Auguste Rolland. Hélène Abel. Gaston Monneret. Camille Chominy, Philibert Gailleton.
Maria Lafay. Augusta Gropélier. Louis
Allard. Léon Blanc. Jéanne Poncet.

Décès: Auguste Joubert, 6 mois. Marie Claret, 10 mois. Adrien Berthuin, 55 ans. Marie Courbon, veuve Gotier, 90 ans. Publications de mariages: François Ba ton et Gabrielle Broly. Jean-Baptiste Veuil laud et Marie Millet. Claude Marius et Louise Perrin. Victor Vigouroux et Jeanne Marechal. Joseph Billet et Marie Rolland. Frédéric Blein et Marie Bert. Henri Gonin. et Marthe Laporte. Claude Poinat et Marie Cambione. Alphonse Ferrand et Louise Roure. François Bavon et Eléonore Bar-

- Sur la voie publique. - Le sieur Henri-Germain Sponcet, âge de 50 ans, cantonnier, demeurant route d'Heyrieux, maison Barbier, passait hier matin, chemin de Villeurbanne à Vénissieux, quand tout à coup il tomba des suites d'un malaise.

raud.

La voiture d'ambulance requise par téléphone a transporté Sponcet à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis.

- Les dévaliseurs de villas. - Pour cette

fois, ils n'ont pas réussi. Plusieurs dévaliseurs de villas se sont introduits la nuit dernière, dans la propriété de M. Merle, cours Eugénie, 45.

Au moment où ils s'apprêtaient à ouvrir le poulailler, le chien de la maison, un fort molosse danois, leur donna la chasse. Ils eurent le temps néanmoins de dispa-

raître avant que l'animal ait pu leur distribuer quelques coups de dents; cela a été fort dommage.

GULLINS. - Etat-civil. - Naissances Adrien-Charles Fournier, grande-rue, 293; Henriette-Augustine Bourron, avenue des Saulées, 119. Décès: Etienne-Jean Fourneau, 78 ans,

avenue des Saulées, 22. Mariages: François-Joseph Vallet, serru-rier, rue du Centre, 5 et Céline Perrin,

ouvrière en soie, rue du Cottage, 8. Publications de mariages : Paul-Louis

Merle, ajusteur, rue des Jardins, 2 et Joséphine Dubordieu, sans profession, à Bourg-lès-Valence (Drôme); Pierre-Marie Boule, maréchal-ferrant, rue du Pont, 59 et Marie-Thérèse Faty, sans profession, rue du Pont, 14 ; Jean-Marie Bency, manœuvre et Marguerite Margarolli, tisseuse, avenue des Saulaies, 121.

- Vélophile oullinois. - Mercredi, 30 courant, réunion au siège. Cotisations. Inscriptions pour la sortie sur Ampuis, le dimanche 4 septembre. Questions diverses.

VILLEFRANCHE. - Etat civil. - Naissauces : Marguerite Jeanne Deschizeaux. Charlotte-Augustine Brochard, Louis Geoffray, Francine-Jeanne Janin, Jeanne et

Louise Lacarelle. Publications de mariages : François Laliche et Cécile Morel, Jean, dit Jonny Lapierre et Claudine Blondel.

Mariage: Auguste-Joseph-Marie-Eugène Méhu et Anne-Marie-Victoire Dupond.

Décès: Claudine Jeton, 59 ans : Marie Masson, 38 ans; Claudine Boitier, 56 ans; Jeanne Piazza, un mois; Madeleine Machillot 1 mois 12; Jean Auray, 74 ans; Antoine Cheignier, 68 ans; Antoine Vitte,

- Les emplois communaux. - M. Joseph Fradetal, gardien de la maison d'arrêt, retraité, est nommé conservateur du cimetière, en rempiacement de M. Manin. Le traitement de M. Fradetal est fixé à

1250 francs par an. M. André Manin, conservateur du cimetière, est nommé concièrge de l'Hôtel de Ville en remplacement de Mme veuve Picard, décédée.

Traitement de M. Manin : 1200 francs par

an. -Arrêté municipal. - Plusieurs cas de rage ayant été signalés, un certain nombre de chiens des quartiers de la porte d'Anse et de la Gare ayant été mordus, le maire de Villefranche a pris un arrêté interdisant pendant six semaines de laisser circuler les chiens non muselés. Tous les chiens trouvés

A midi et demi, distribution publique des i sur la voie publique non munis de colliers et de muselières seront conduits à la four-

- Accident. - Le nommé Jean Lebeuf, 30 ans, rue d'Anse, 11, tourneur chez M. Buellat, mécanicien, a eu la main gauche prise par une courrole de transmission, d'où arrachement de l'ongle de l'annulaire.

ANSE. — Acte de courage. — M. Jean-Baptiste Aumiot, propriétaire à la Grange-Boiton, à Anse, conduisait un troupeau de bestiaux dans un pré près duquel se trouvait un lavoir privé. Tout à coup des cris se firent entendre et M. Aumiot accourat en toute hate.

Une femme Mme Marguerite Fèvre, se débattait au milieu du lavoir assez profond. et aurait certainement péri sans l'arrivée du dévoué sauveieur. Non sans peine, M. Aumiot parvint à retirer la malheureuse victime qui en a été quitte pour une grande frayeur.

Nos félicitations à M. Aumiot. BEAUJEU. - Fête des mobiles. - La fête annuelle des anciens mobiles du canton de Beaujeu, à laquelle la fanfare de Beaujeu prêtera son gracieux concours, aura lieu dimanche prochain, a septembre. En voici

A dix heures du matin, réception à la gare des délégations. Au retour, à la mairie, vin d'honneur offert par la municipalité. Formation d'un cortège et visite au cimetière, où une couronne, offerte par les ancieus mobiles, sera déposée. A midi, grand banquet, hôtei veuve Laforest, au prix de 4 francs, café compris.

GRANDRIS. — Quelques réflexions. — Les incidents qui s'étaient produits dans notre commune le soir des élections au conseil général ont eu leur dénouement lundi dernier devant le tribunal correctionnel de Villefranche Les trois prèvenus on été condamnés chaeun à 25 francs d'amende avec application de la loi de sursis.

La condamnation est légère mais suffisante pour donner une leçon aux amateurs de bruit quels qu'ils soient.

li nous faut absolument arriver dans notre commune à voir les élections se passer très tranquillement. Que le parti vainqueur manifeste sa joie, c'est fort naturel, mais qu'on en arrive à insulter et à frapper ses adversaires, c'est inadmissible.

La campagne électorale qui précède chaque élection est toujours trop violente, les esprits s'échauffent et ne s'arrêtent pas aussi vite qu'il le faudrait, mais quand le suffrage universel a prononcé, tous les partis doivent se soumettre à l'arrêt quel qu'il

Espérons que les prochaines élections se passeront le plus tranquillement du monde et que chacun pourra, comme les jours ordinaires, circuler le soir dans la rue sans craindre les assommades.

VIEILLARD ASSASSINÉ

Privas, 30 août.

Au quartier de Laroche, commune de St-Maurice-sous Chalençon, un vieillard de 65 ans, Escleyme Lacomoes, a été assassiné à coups de hache dans sa cave, au moment où il tirait du vin. Le vol était le mobile du

L'assassin a été arrêté. C'est un nommé Faure, âgé de 36 ans. Il a avoué son

INCENDIE EN SAVOIE

Chambery, 30 acût,

Le village de l'Eglise, commune de la Table, a été détruit par un immense incendie qui a duré quaire heures. Tout a été consumé, sauf le bétail. Toute la récolte se trouvait dans les

granges. Les pertes sont considérables.

Courrier des Sports

U. V. F.

Le comité viennois de l'U. V. F., organise pour le dimanche 18 septembre, une épreuvede 150 kilomètres, dite Brevet-Routier, sur le parcours de Vienne-Valence et retour. Le départ sera donné à 5 h. 1/2 précises du matin, route d'Avignon, au café de la Pyramide. En cas de mauvais temps, la course serait renvoyée au dimanche suivant. Cette épreuve, sera dotée de nombreux et fort beaux prix, dont nous publicrons la liste, aussitôt complète. Le parcours de Vienne à Valence, sur une route magnifique, est on ne peut plus apte à une épreuve de ce genre, et contribuéra beaucoup à son succes.

Les engagements, 1 franc, pour les unionistes et affiliés, à francs pour les indépendants (y compris le prix du brevet sont reçus des ce jour, à Vienne, chez M. Louis, coiffeur, 7, cours Romestang; à Lyon, chez M. Chanez, 101, rue Duguesclin. Les militaires en activité, n'auront aucun droit d'engagement à payer.

CYCLOPHILE DES TERREAUX

Ce soir, réunion au siège à 8 heures. Banquet d'anniversaire de la fondation de la Societé. Billet collectif pour Estressin. Tous les sociétaires désirant participer au

banquet du dimanche 4 septembre sont pries d'assister à cette réunion.

AMICAL CYCLE VAISOIS

C'est dimanche que l'Amical-Cycle valsois a fair courir son championnat de vitesse dont voici les résultats :

2. — 1. Gairfer, 2. Bénas. 3. — 1. Lascombe, 2. Paul. Repéchage, 1. Bénas. Finale, 2000 mètres, 1. Lascombe, 2. Galfer.

Au jury : MM. Cacciami, Mollard, Falgou. etc. VELOLROME DE GENAS

A l'occasion de leurs championnats, l'A. (. L. et les C. A. L. organisent une grande tomola avec une bicyclette comme gros tot, Un filet de tombola donne droit à une entrée grati au vélodrome.

Rappelons que l'on peut se procurer des bllets au Lyon Sport, au siège de la Fédération e à la Cote Rotie, 4, rue Jean-de-Tourne.
Nous sommes heureux d'annoncer au phlic l'engagement de Brunet, de Lyon; Rendd et Quesard, de Bourg; Marcaillon et Bouours amenant leur motocyclette 16 chevaux por les

Vollà qui promet du bon sport et les amteurs de belles courses se régaleront au vélodroie de Genas.

COURSES A DIEPPE

Temps couvert. Bon terrain.

1: Course: Queen Bee II (J. Lane) gag. 47 60

Best Girl (J. Reiff) place 6 55

Forest Bird (Doux) place 6 55

Contadina (Belihouse), Montmartre (Otonnor), Lohissa (L. Berthod), Lissitza (Ch. Chids).

Trois gnarts de longuer et una longuer. Trois quarts de longueur et une longueur 2. Course : L'Arétin (A. Carter) gagn.
piacé

For Ever (G. Bartholomew) pl. Pantelleria (Gaffney) placé 3 60 Red River (Reiff), Astace (Doux) Deux longueurs et demie et trois longueur. 3 Course: Noleval (Hobbs) gagnant 5 »

\$(50) 4150 350 placé placé Assam (J. Reiff) Gazeile (G. Bartholomew) pl. 350
Gabriel (G. Stern), Premier Consul (Dot).
Prima Donna (J. Childs). Udine (Spears), 4g
(J. Lane), Catalan (Bellhouse), La Dormese Une longueur et demic, trois quarts de la-

gueur. 4. Course: Ghazal (J. Relff) piacé piace 150 Spite (G. Stern) Pasquita (Belinouse), Nature (Wilson), Djeple (J. Childs).

Quatre longueurs, tête.

5 Course: Pont d'Arcole (J.Johnson) g.
Place
Hip Hip Hourran (P. Woodland) place lago (L. Barillier), Oscar Quoi (R. Rona), Love You (A. Flint). Loulou (Housan), Moncil Arx (Birch), Chipka (Hughes). Une encoure, trois longueurs.

6. Course : Fauvette II (M. de Lastic) g. 110 Velo II (M. Porte), loin.

BOURSE DE LONDRES

| | | Londres, 30 août. | | | | | | | |
|---------------|------------|-------------------|-----------------|----------|--|--|--|--|--|
| Consolidés | 83 1 | 1/16 | Rio-Tinto | 54 4/8 | | | | | |
| Italien | 103 | | De Beers | 18 1/816 | | | | | |
| Extérieure | 87 | | Goldeffelds | 6 3/16 | | | | | |
| Ture Unifie | Ł 6 | | East Rand | 8 5/32 | | | | | |
| Banque Ottam. | 12 | | Chartered | 1 9/16 | | | | | |
| Suez | 165 | 1/2 | Ferme, Aurieres | sour. | | | | | |

LE CAS DE MOF GEAY

Rome, 30 sout .- L'Osservatore Romano annonce que l'évêque de Laval a remis spontanément aujourd'hui l'administration de son diocèse entre les mains du Pape.

DANS L'ARMÉE

Paris, 30 août. - Sont admis à l'école d'administration militaire en qualité d'é-lèves officiers d'administration pendant l'année scolaire 1904-1905 : Morachini, sergent-major, 140 d'infanterie, n. 2; Jobert, sergent-major au 27 d'infanterie, n' 8; Clerc, sergent-major au 134 d'infanterie, n. 16; Margall, maréchal des logis au 13-chasseurs, n. 18; Vuillermet, sergent au 23 d'infanterie, nº 20; Fouquet, sergentfourrier an 23 d'infanterie, n° 27; Martin, sergent au 140 d'infanterie, n. 32; Fontaine, sergent-major au 34°, n 47: Berger, sergent-fourrier au 75° d'infanterie, n 56; Maillefert, sergent-fourrier au 75' d'infan-

Marsellis, 30 sout. - La société de la détense du commerce communique la note suivante:

« La société en présence de la crise que traversent le port et les industries de Marseille a le devoir d'émettre son opinion sur les causes de cette situation.

« Egalement soucieuse des intérêts du capital et de ceux du travail, elle en dégagera l'esprit et la signification.

« Elle proteste au nom du commerce contre l'inapplication des lois relatives à la désertion des inscrits maritimes; elle estime qu'il n'est pas admissible que les obligations réciproques de l'armateur et du marin ne soient pas exécutées; que si l'armateur ne peut débarquer le marin sans un préavis déterminé le marin ne peut pas davantage quitter le navire en dehors des délais stipulés.

« Elle estime que l'exécution des engagements domine et prime tous les droits. même celui de grève;

« Elle considére donc que les lois maritimes doivent être maintenues et appliquées dans l'intérêt géneral; que le 1" législateur avait en vue, en les instituant, que les in-térêts du chargeur dont la marchandise est à bord, ceux du passager sur le point de partir, sont éminemment respectables et ont droit à la protection légale et qu'il faut une sanction au dommage que leur cause l'inscrit en désertant son navire. »

La Société pour la défense du commerce appelle ensuite l'attention des pouvoirs publics sur la gravité des conséquences de l'état de choses actuelles.

marseille, 30 août. - Les membres de la chambre de commerce se sont réunis à 3 heures, sous la présidence de M. Le Mée de la Salle.

M. Le Mée a fait un exposé très complet de la situation, de ses démarches et des diverses réunions qui ont eu lieu avec les représentants des compagnies de navigation, les délégués des inscrits maritimes et des dockers.

pourraient inter bair pour arriver à un prochain arrangement ainsi que l'importante question des garanties à donner. Après de longues discussions, M. Le Mée a engagé le bureau de la chambre de commerce à intervenir dans ce déplorable con-

flit, afin de mettre fin à une crise désas-

Il a ensuite vininé les conditions qui

treuse pour les intérêts commerciaux industriels et maritimes de notre ville. Marsellie, 29 sout. - Les entrepreneurs de camionage réunis ce soir, ont pris

la résolution suivante: Attendu que la situation actuelle n'est pas leur fait en laissent à qui incombe toute la responsabilité, approuvent le travail élaboré par la commission, prennent l'engagement d'honneur de mettre en pratique, à partir du 1 septembre l'application intétrale des nouveaux tarifs, dégagent leur esponsabilité des rigueurs qui pourraient itteindre ceux de leurs collègues qui, au tétriment de leurs intérêts particuliers et te ceux de la corporation en général, n'en eraient pas la stricte application.

La Guerre russo-japonaise

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

Ché-Fou. 30 sout. - Le Novi Krai pubie au sujet des derniers assauts les rensegnements suivants:

Après un grand assaut qui dura trois jours, les Japonais se reposèrent pendant la journée du 23, jusqu'à 11 heures du soir. Concentrant alors de nombreuses troupes. ilss'avancèrent pour attaquer le fort Zaredouteni, forte position sur le flanc droit

«Les Japonais profitant des moindres accidents de terrain rampèrent durant une heure comme de véritables peaux rouges; en dépit de la fusillade ils arrivèrent à minuit dans le voisinage du glacis en ordre parfait, puis soudain exécutèrent un bond formidable en avant; mais une fusillade impitoyable les faucha de tous côtés à l'exception d'un détachement japonais qui passant sur les cadavres de ses camarades pénétra dans le fort.

«Les Russes accourant passèrent presque tous les assaillants à la baïonnette et infligèrent de grosses pertes aux fuyards.

« Un long cri de victoire retentit. Les projecteurs électriques japonais envoyant des faisceaux de lumière sur le fort où l'on découvrait des monceaux de cadavres. Ces apparitions soudainement surgies dans l'obscurité faisaient l'effet de scènes de lanternes magiques.

«Les Japonais, déterminés à venger l'échec et à réussir coûte que coûte, obtinrent des renforts et recommencerent l'attaque avec une frénésie folle; encore repoussés, ils firent un troisième assaut furieux.»

Le Novi Krai affirme que les batterles japonaises envoyaient des obus à mitraille dans les reins des colonnes d'assaut, afin de leur imposer l'obligation de vaincre ou de périr. Une fusiliade inexorable des Russes arrêta la troisième attaque; les Russes, indomptés, réclamèrent des renforts pour affronter le quatrième assaut que les Japonais n'osèrent pas tenter.

a Quand le jour parut, un duel d'artillerie étaitengagé. Devant la batterie du Zaredoutni se dressait un haut mur de pierre que les Japonais, une fois, firent le miracle d'escalader; le capitaine Lebedieff, commandant les marins, se posta à la crête de la muraille. revolver d'une main, le sabre de l'autre et tua ou blessa 22 Japonais qui, faisant la pyramide numaine, essayleant de renouveler l'escalade. « Après le troisième assaut le capitaine

Lenegieff extéaué s'assit et fut écrasé par un obus. α Le général Gorbatowsky, après avoir passé six nuits dans les tranchées sans dor-

I mir dirigea personnellement le feu russe L'artillerie japonaise endommagea grave-

ment le fort Zaredoutni. « Le général Gorbatowsky ordonna à la garnison de se réfugier dans les tranchées

intactes. d'Les Russes aperqurentencore des Japo-nais le 24 août a 10 neures du matin qui mettalent en mouvement une batterie de montagne attelée de mules; les russes les

canonnèrent et les dispersèrent.
« A midi les Russes aperçurent deux colonnes, une arrière la coline du Pain de Sucre, l'autre près du pont du chemin de fer qui se retira devant la canonnade russe.

«Les Japonais mirent en batterie, à deux heures de l'après-midi, des canons du calibre de 12 centimètres et bombardèrent. En même temps, une colonne d'infanterie et de cavalerie parut vers Palichang et, à 6 heures de l'après-midi, les Japonais attaquèrent désespérément tout le front nord est russe. a lis furent repoussés, les pertes sont con-

sidérables. « Le même soir, le capitaine Stefanneffsky avec un petit détachement opéra une sortie et tenta sans succès de déloger une batterie japonaise. »

L'ESCADRE DE LA BALTIQUE

Saint-Pétersbourg, 30 août. - D'après les renseignements recueillis le cuirasse Prince Souvaroff après avoir terminé ses execices de tir de la manière la plus sausfaisante est parti le 29 au soir pour Libau

avec l'escadre. Les bruits relatifs à une explosion qui se serait produite à bord de ce cuirassé et qui ont circulé à l'étranger sont donc de pure invention.

LES OPERATIONS EN MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg, 30 soût. - Le général Sakharoff a adressé à l'Etat-Major général, le télégramme sulvant :

« Dans l'après midi du 29 l'ennemi a ouvert des hauteurs au sud de Vanbateri une vive canonnade contre notre position. « Cette canonnade a duré jusqu'à sept heu-res du soir. Au flanc droit du groupe sud de l'armée opérait un de nos détachements de cavalerie qui retint la marche en avant de la colonne ennemie effectuant un mouvement tournant très désavantageux dans le labyrinthe des défilés sur les routes

basses et marécageuses, à travers d'épais gaouians dépassant la bauteur des cavaliers. On découvrit les vastes bivouacs des Japonais dans la vallée de la rivière Schahkhe pres de Sidan Tia, à l'ouest du chemin de fer et le mouvement de la colonne ennemie allant de la vallée de cette rivière au nord vers Banmentoun à l'ouest du chemin de

Lino-Yang, 30 sout. - Les avan postes japonais ont occupé hier soir la po sition évacuée hier par les Russes sur rive ouest de Tang. Les Japonais venar d'un point situé a huit milles à l'est d Liao Yang ont reconnu Tsia-To Toun matin. Presque toute l'armée russe peut assiste

aux attaques japonaises. Les fronts sud e est sont entièrement visibles de Liao-Yang Une forte canonnade japonaise a com mence à sept heures du matin contre l flanc droit russe au-dessous de Tchouchar Il v a eu aussi une canonnade dans le vo sinage de Wangpao Tai sur la route d Feng-Hoang-Tcheng ou les Japonais sent sept milles.

Les Japonais provenant de Kao-Feng-Hi le 25 août ont atteint aujourd'hui Meng-Tchia Fang. Les Japonais ont bombardé cet après-midi les positions russes de trois heures et demie à cinq heures et demie.

VIOLENT COMBAT A LIAO YANG

Moukdon, 30 août. — D'après des rumeurs un combat opiniâtre est engagé près de Liao-Yang depuis ce matin; toutes les tentatives des Japonais pour contourner les flancs russes ont été repoussées; on dit que l'ennemi a perdu plus de dix canons; les détails manquent.

Fin de nos dépêches de nuit.

TRIBUNE POLITIQUE

Ce soir, à 8 h. 112 précises, réunion du co-mité, au locai. 15, rue Centrale. Les questions à débatre etant très impor tous les camarades sont priés d'être tantes exacts.

A 9 heures, réunion des membres prenant part au concours de boules. Le concours de boules organisé par le G. R N. pour le dimanche 4 septembre, aura lieu au café du Rat-Blanc, teau par M. Dufour, proche le monument des Enfants du Rhône Les inscriptions reques étant très nombreuses.

COMMUNICATIONS DIVERSES

les retardataires sont priés de se presser.

Union horticole et agricole de Charbonnières-les-Bains. — La fête annuelle de la société aura lieu dimanche prochain, 4

septembre.

heures et demie du soir, café Bourguignon, 52 cours Lafayette, réunion mensuelle. Présence urgente. 309 société de secours mutuels. Samedi, 3 septembre, siège social, 12, rue Ste-Catherine, cotisation. Prière de retirer les cartes de banquet pour la fête annuelle du 11

Anciens militaires du 56 - Jeudi à hui

septembre, La Volonté (groupe d'études sociales du 6 arrondissement). — Jeudi 25 a eu lieu la con-férence de notre ami Mathias, sur la Réglemen. tation du travail, 34 membres étaient présents. La séance est ouverte à 8 h. 30, sous la présidence du camarade Chavalard. Le conférencier nous énumère d'abord les di-

verses lois réglementant la législation du tra-Après cette énumération, il nous explique l'organisation du travail dans les différents pays, nous montre les progrès realisés à ce sujet en Angleterre, Belgique ou Allemagne. Le conférencier nous parle ensuite du travail le dimanche, ainsi que du repos du samedi soir,

leurs avantages ou leurs désavantages. Il termine en nous donnant une citation d'un auteur contemporain. disant que l'organisation actuelle du travail n'est que le premier pas dans cette voie. Après une courte discussion à laquelle pren-

nent part divers camarades, la séance est levée à dix heures.

Réunions de la semaine: — Mardi 30 août. Salle de travail, les camarades Vallon, Chavalard et Clauzel, sont spécialement convoqués. Mercredi 31 août. — Réunion du conseil d'ad-

ministration au local habituel.

Jeudi 1º septembre, — Conference du camarade Bouilloud sur « la vie et les œuvres de Mangini. » cours de Sténographie. - Le Club des Sténographes du Rhône a l'honneur de rappeler

aux intéresses que ses cours gratuits de graphie, dactylographie et angiais commence graphie, dactylographie et anglais commenceront le mercredi 7 septembre prochain et auront
lieu, comme les années précédentes dans le local de l'Ecole de garçons, 46, rue Centrale,
tous les mercredis de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.
Les inscriptions sout reçues dès a présent, par
correspondance au siege du Club, 12, rue de
l'Ancienne-Préfecture, où à l'ouverture de la
première leçon.— Prix de l'inscription: 3 fr.

Le Rappel Republicain réservera une large place à toutes les communications qui lui seront adressées, concernant les Syndicats ouvriers.

COURRIER DES SPECTACLES

Casino-Kursaal.- Les amateurs de chan-tabarinades des chansonniers Dominique Bonnaud, Moutoya, Julien Boyer, Battha, qui sont accompagnes par Mile Lucie Pezet. La revue Les Boutons de Panurge a obtenu hier un succès fou et tout porte à croire que les excellents chansonniers du Cabaret des Arts verront défiler au Casino-Kursael le Tout-I von intellecflier au Casino-Kursaal le Tout-Lyon intellec-

tuel. Concert de l'Horloge. - Les personnes avides de passer une amusante soirée et les amateurs de foile gaieté doivent se hâter, car le Lycée Poulardin n'a plus que trois irrévocables dernières représentations. Toujours grand succès des audacieux acrobates, les trois Morandi, de l'excelient ténor Charrier, de Mile Jans Franc, l'étoile chorégraphique du Moulin Rouge de Paris et de tous les éléments de la vaillante

troupe de l'Horloge.

Très prochainement : Grande soirée de gala avec la première de Dalbret, le fin diseur, aont la popularité et le grand talent sont universels; également première de Le Portefeuille, pièce en un acte de M. Octave Mirbeau et de Son Excel-tence n'est pas de bois..., conédie de Bonis-Charancie, jouée avec succès au Grand Guignol

Mercuriale du Marché aux Bestiaux DE LYON-VAISE

Lundi, 29 août.

Porcs. - amenés 1,377. Renvoi 00. On a payé de 84 à 96 les 100 kilos.

Mardi, 30 août. Bæujs. - Amenés 1.075. Renvol 90. On a payé de 116 à 158 les 100 kilos.

Veaux. - Amenés 523. Renvoi 20. On a payé de 90 à 110 les 100 kilos. Moutons français. — Amenés 1,625. Ren-voi 500. On a payé de 145 à 220 les 100 kilos.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Etienne TESTENOIRE et Georges SONNERY, ont la douieur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de .

Monsieur Philippe TESTENOIRE Rappelé à Dieu à l'âge de 21 ans, muni des sacrements de l'Eglisé

Elles les prient de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funé-railles, qui auront lieu le mercredi 31 août, à Le convoi partira de l'église de la Rédemption. où le corps sera déposé, pour se rendre agres la cérémonie religieuse au cimetière de Loyasse par le funiculaire Saint Paul.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, CONDITION DES SOIES DE LYON

| uç | l | | | | | 30 | a | out | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------|-------------|--------|---------------|---------|-------|---------|---------|-------|---------|-------|--------|--------|--------|-------|----------|
| it- o- la nt | Nombre | SORTES | France | Depagne | Piémont | Halie | Hongrie | Brousse | Syrie | Hengale | Chine | Canton | :Japon | Tussah | POIDS | * 13 A A |
| le l | 47 | | (13 | 2 | | 8 | | 2 | , 3 | | 4 | 6, | 4 | 1 | \$26 | |
| ce | 51 107 | Trames. | 21.9 | | | .4 | | | | 33 | 5 | 17 | 9 | 1/2 | 346 | 3 |
| | 9 | | 1 3 | | 2 | 14 | • | 12 | 11 | 3 | 10 | 21 | 18 | 4 | 220 | ė. |
| er | 45 | Bobines . | ! | | | | • | • | • | • | • | | • | • | ••• | ٠ |
| et | , | Laines | | | | | | . 1 | | | | | | | • | : |
| | 1 | Cotons. | ١. | | | | | | | | - | 1 | | | | • |
| g. | 991 | 1 | 24 | $\frac{-}{2}$ | - | 90 | - | 77 | | | 7.0 | | - | | | 7 |
| a- | | | -2 | • | - i | -01 | • | 14 | 14 | 6 | 19 | 44 | 31 | 19 | 1444 | U |
| le | .4 | Organs | 1 | E | 5a: | llo | .5 | pę | 58 | S | | | | | | _ |
| n. | 49 | Pamee | 1 | • | , | • | ٠ | 1 | • | 1 | ٠ | 3 | | 9 | 108 | |
| i- | 439 | Greges | | | | 6 | | i | * | . 1 | 17 | 60 | 51 | | | |
| te l | | Diverses | ۱.۱ | | | | , | | | | ١ | * | | 1: | 1 | |
| â | 162 | | 1 | - | - | 6 | - | 2 | - | 7 | 17 | 94 | -58 | 13 | 822 | 4 |
| \mathbf{H} | Bal | lots condit | ion | né | s d | ep | uis | , le | 4 | ď | ui | no. | is : | | 464 | |
| 7- | Rat | lois posés | dei | u | 3 14 | e i' | ď | u r | noi | s | | | •• | | 323 | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | COURS DU HA | VRE davre, | 30 aoi | ıt |
|--------|--------|--|---------------|--------|-------|
| Clot. | Prec. | OUVERTURE | | Cio | ure |
| Cour. | Nov. | Courant | Nov. | Cour. | Nov. |
| 75 | 69 62 | Cotons 75 25 Tendance soutenue | 69 75 | 75 42 | 69 50 |
| 200 00 | 107 00 | Lames 15b 30 | 457 50 | | 15\$ |
| 45 | 45 50 | Tendance soutenue Cares 45 75 Tenance soutenue | 46 25 | 45 75 | 46 2 |

SPECTACLES ET CONCERTS NOUVEAU-THEATRE. — Prochainement ouverture. Drames, comédies, vaudeville opèrettes, pièces à grand spectacie, fééries, etc.

CASINO-KURSAAL. — Ce soir, mercredi spectacle varié, termine par l'audition de chansonniers montmartrois. La revue Les Bou-tons de Panurge, par Numa Biès et Boyer.

PORLOGE. — Tous les soirs, à 8 neures, con-li cert-spectacle. Représentations du trio Mo-randi, acrobates; de M. Charrier, de Mile Jane Franç etc.. Dernières de l'opérette le Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures EXPOSITION DE LYON 1904.— Tous les jours après-midi, de 2 neures à Theures et le soir

à 8 neures, concert par la troupe Napolitaine; attractions diverses. CASINO DE L' TABLISSEMENT THERMAL DE CHARBONNIERES.— Mercredi 31 août, à 9 heures, pour les adieux de M. Dubuard, der nière de La Papillonne, comeque en 3 actes, de

FUNERAILLES D'AUJOURD'HUI PREMIER ARRONDISSEMENT. - Neant. DEUNIÈME ARRONDISSEMENT. — Jean-Marie Simon, 76 ans, Charité, 7 h. — Jean Coche, employé, 42 ans, 5, rue Denuzière, 8 h. — Joseph Vibert, 54 ans, 10, rue Jean-de-Tournes, 3 h. Joseph Ardonnod, employé, 29 ans, Hôtel-

TROISIEME ARRONDISSEMENT. - Benoit Du-TROISIEME ARRONDISSEMENT. — Benoit Duchampt, cuitivateur, 59 ans, 94, route de Vénissieux, 8 h. — Jean-Victor Lavergne, maçon, 54 ans, 31, rue de l'Ordre, 2 h. — Marie-Rose Soulages épouse Bresson, 55 ans, 43, rue Dumouin, 5 h. — Elisabeth Aleron épouse Magny, ménagère, 40 ans, 79, rue Paul-Bert, 5 h. QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. - Edouard Clément, 5 mois, 34, rue Josephin-Soulary, 7 h. Rémy Larmande, voyageur de commerce, 29 ans, hôpital Croix-Rousse, 9 h. — Maris-Jeanne Coissieux, veuve Lantier, 84 ans, 22, fue de Nuits, 10 h. — Charles Bouillat, 5 mois, 1, rue

CINQUIEME ARRONDISSEMENT. — François Chabrier. 73 ans, 136, route de Francheville, 9 h. — Claudine Guichet, epouse Gardé, 41 ans, impasse Gorge-de-Loup (maison Labruyère), 3 n.— Ciotilde Lebreton, 27 ans, 62, route de Francheville, 8 h. — Amédée de Riverieux de Varax, 69 ans, aux portes de Loyasse, 4 h.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT. - Philippe Teste-

Les « Nouvelles Affiches »

Paraissant le Mercredi, donnent dans chaque numéro les renseignements de toute une semaine, classés avec ordre et méthode, tels que : Vente de fonds de commerce. - Sociétés. - Liquidations, faillites, convocations. — Avis de séquestres. — Concours divers. — Adjudications, travaux, fournitures. — Ventes d'immeubles au tribunal et devant notaires, résultats d'adjudications. — Séparations de biens.

res, avis divers, loi nouvelles et actes admi nistratifs. Abonnements d'un an, Lyon et les dé-

partements limitrophes: 7 fr. 50, autres

Richan, 5 h.

noire, 21 ans, église de la Rédemption, 9 h.

Diverces. - Etat-civil. Jurisprudence usuelle, concours pour emplois, etc. - Annonces légales, judiciai-

départements: 9 fr. Les annonces sont reques aux Nouvelles Affiches, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville. — En vente partous